



LES ARCHIVES DE L'ÉTAT
&
L'UNIVERSITÉ DE NAMUR

recrutent

un(e) docteur(e) en Histoire
dans le domaine des archives médiévales
(programme FED-tWIN)

CONTEXTE

FED-tWIN est un nouveau programme de recherche de la Politique scientifique fédérale belge (BELSPO) visant à promouvoir la coopération durable entre les établissements scientifiques fédéraux et les universités belges, par le financement de profils de recherche communs.

Le programme FED-tWIN permet aujourd'hui d'ouvrir une fonction dans le domaine « Medieval archives in 21st-century Belgium : management, investigation, promotion » (MArch21). Il implique (a) les Archives générales du Royaume et les Archives de l'État dans les Provinces, en bref les « Archives de l'État », institution scientifique fédérale, et (b) l'Université de Namur.

Objet :

Selon l'opinion commune, la totalité ou presque des fonds d'archives médiévaux conservés en Belgique ont depuis longtemps été identifiés, décrits et étudiés en profondeur par des générations d'historiens et d'archivistes. Si cette opinion est à peu près fondée pour la période antérieure à 1200, c'est-à-dire en amont de l'essor spectaculaire de l'écrit pragmatique au XIII^e siècle, elle ne correspond guère à la réalité pour les derniers siècles du Moyen Âge. À ce jour, en effet, des centaines d'ensembles documentaires anciens de toutes natures, tant ecclésiastiques que civils, restent non inventoriés et pratiquement inexplorés ; ce sont autant de richesses que leur situation exclut du champ de vision de la recherche scientifique. Or, la construction du savoir historique repose sur une analyse critique des sources (écrites et autres) qui doit viser l'exhaustivité, en particulier pour les époques anciennes dont le socle documentaire est moins fourni.

L'objectif de MArch21 est de redynamiser l'effort de préservation, d'inventariage, d'étude et de valorisation des collections médiévales de la Belgique, en vue non seulement de développer une recherche scientifique innovante orientée vers les sources, mais aussi de susciter un regain d'intérêt auprès du grand public. Le projet prend appui sur les synergies existantes entre les Archives de l'État, qui assurent la conservation de la majorité des fonds anciens de Belgique, et le centre « Pratiques médiévales de l'écrit » de l'Université de Namur, qui développe une recherche de pointe dans le

domaine de l'étude critique des productions scripturaires et des usages sociaux de l'écrit au Moyen Âge. Il entend mettre en œuvre une approche globale et interdisciplinaire pour mieux comprendre les documents médiévaux et les dynamiques socio-culturelles qui les sous-tendent, croisant les apports méthodologiques éprouvés des « sciences auxiliaires » de l'histoire médiévale (paléographie, diplomatique et sigillographie, codicologie) et ceux aujourd'hui offerts par les Humanités numériques et les Sciences expérimentales.

Plusieurs défis communs aux deux partenaires seront relevés :

(1) Dans le domaine de l'archivistique, MArch21 assumera la tâche cruciale de produire de **nouveaux instruments de recherche de qualité**, en commençant par un inventaire détaillé des vastes archives de l'abbaye Saint-Jacques à Liège. En qualité de spécialiste des documents médiévaux, le/la chercheur/chercheuse engagé-e dans le cadre du projet favorisera également le développement d'outils numériques, élaborera une procédure de signalement des copies de chartes médiévales dans les collections d'époque moderne et lancera un programme de suivi des archives anciennes conservées en dehors des Archives de l'État.

(2) MArch21 permettra le déploiement d'une recherche scientifique de pointe dans le champ de **l'histoire de l'écrit pragmatique dans les anciens Pays-Bas au Moyen Âge**, fondée sur l'exploration transversale des collections d'archives des institutions ecclésiastiques, princières/publiques et autres conservées par les Archives d'État. En plus d'enquêtes ciblées sur les collections nouvellement inventoriées, le/la chercheur/chercheuse étudiera à nouveaux frais l'évolution des sources diplomatiques et de leurs usages à travers les « révolutions de l'écrit » du XI^e au XIV^e siècle, en lien notamment avec le projet de recherche interdisciplinaire « Pergamenum21 » de l'Université de Namur, qui étudie le parchemin – support d'écriture par excellence au Moyen Âge – par le biais d'analyses scientifiques.

(3) En matière éducative, MArch21 encouragera **l'enseignement dans les sciences auxiliaires** de l'histoire médiévale. Celles-ci sont actuellement confrontées à un dangereux désinvestissement dans les universités belges et étrangères. Cependant, l'Université de Namur les promeut vigoureusement comme faisant partie de la formation de base des historiens. En plus de sa participation aux cours dédiés à l'Université, le/la chercheur/chercheuse organisera des sessions de formation pour le personnel et les lecteurs des Archives de l'État. Il/elle favorisera également les thèses de maîtrise et de doctorat axées sur les sources d'archives.

(4) Enfin, il s'agira pour MArch21 de **diffuser les résultats obtenus**, d'une part à travers les canaux universitaires habituels (publication d'articles, organisation de colloques, etc.), et d'autre part, en vue de **sensibiliser le public**, par le biais d'événements éducatifs destinés au plus grand nombre (expositions, conférences, etc.) et d'un recours volontariste aux nouveaux médias (MOOC dédiés aux collections médiévales et à leurs méthodes d'investigation, podcasts vidéo, etc.).

Partenaires :

Les **Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces** (www.arch.be) sont un établissement scientifique fédéral faisant partie de BELSPO (*Belgian Science Policy Office*). L'institution comprend les Archives générales du Royaume à Bruxelles, dix-huit dépôts répartis dans tout le pays et le Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CegeSoma). Les Archives de l'État acquièrent et conservent (après tri) les archives d'au moins trente ans des cours et tribunaux, des administrations publiques, de notaires, ainsi que du secteur privé et de particuliers. Elles veillent à ce que les archives publiques soient transférées selon les normes archivistiques. Mettre ces documents d'archives à la disposition du public, tout en respectant la protection de la vie privée, est une des missions primordiales de l'institution. Dans les dix-neuf salles

de lecture, les Archives de l'État mettent une infrastructure à la disposition d'un public varié. Le service au public directement via Internet (la salle de lecture numérique) est une des priorités de l'institution.

L'**Université de Namur** (www.unamur.be) est une Université d'enseignement et de recherche de la Communauté française de Belgique. Sa Faculté de Philosophie et Lettres, qui offre des programmes d'études de 1^{er} et de 3^e cycles, compte près de 670 étudiants et 65 enseignants-chercheurs. Le/la chercheur/chercheuse engagé-e sera impliqué dans l'enseignement et les services dispensés par le Département d'Histoire de cette Faculté, et mènera ses recherches au sein du centre « Pratiques médiévales de l'écrit » (PraME), qui constitue l'un des pôles de l'institut de recherche « Patrimoines, transmissions, héritages » (PaTHs). Fondé en 2008, le centre PraME (<https://paths.unamur.be/prame>) réunit les chercheurs de l'Université de Namur (historiens, historiens de l'art, philologues, physiciens) qui s'intéressent aux usages de l'écrit sous toutes ses formes dans l'Occident médiéval. Le centre PraME s'est notamment fixé pour objectif de promouvoir les collaborations dans ce secteur dynamique des études médiévales, au niveau national comme au niveau international, grâce à des initiatives de coordination et de décloisonnement de la recherche.

LIEUX DE TRAVAIL

- Archives de l'État à Namur, boulevard Cauchy 41, 5000 Namur.
- Université de Namur, Faculté de Philosophie et Lettres, rue de Bruxelles 61, 5000 Namur.

PROFIL

- Diplôme de **docteur·e en Histoire** (obtenu depuis 12 ans maximum à la date du 15 novembre 2021)¹ avec une thèse portant sur la période médiévale.
- Expérience approfondie de **recherche**, attestée par des **publications scientifiques** de haut niveau.
- Une **expérience postdoctorale** d'au moins trois ans est hautement souhaitable.
- Maîtrise approfondie des **sciences auxiliaires** de l'histoire, en particulier la paléographie, la diplomatique et la sigillographie. Des notions en codicologie constituent un atout, ainsi qu'une expérience avérée de l'apport des nouvelles technologies à l'étude de ces domaines.
- Connaissance approfondie des **archives médiévales**, tant ecclésiastiques que civiles.
- Expérience approfondie de recherche dans le champ de l'**histoire socio-politique, institutionnelle et culturelle des Pays-Bas méridionaux** dans la seconde partie du Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Une familiarité avec les enjeux liés aux **pratiques documentaires** sera en particulier appréciée, de même qu'un intérêt pour l'histoire des archives.
- Une expérience dans le domaine des **humanités numériques** constitue un atout significatif.
- Une **expérience internationale** de recherche constitue également un atout.
- Une **expérience d'enseignement** diversifiée dans les domaines précités est requise.
- Langues anciennes : connaissance du **latin médiéval** et du **moyen français**.

¹ Conformément à l'art. 14 de la loi du 21 juillet 2017 instaurant un programme de coopération durable sur le plan de la recherche entre les établissements scientifiques fédéraux et les universités, entrent en considération les candidats ayant obtenu un titre de doctorat au **maximum 12 ans avant la date ultime d'introduction des dossiers de candidature**. La période visée est prolongée d'un an par période de congé de maternité de trois mois au minimum ou par période ininterrompue de trois mois au minimum de congé parental à temps plein ou congé d'adoption à temps plein, pris par le/la candidate entre l'obtention du titre de doctorat et la date ultime d'introduction des dossiers de candidature, sans que la prolongation totale puisse excéder un an par enfant. La période visée au premier alinéa est également prolongée de la durée réelle des périodes attestées de maladie de longue durée du candidat ou d'un membre de famille proche du candidat auquel ce dernier a donné des soins médicaux, pour autant qu'il s'agisse de périodes ininterrompues de trois mois au minimum.

- Langues modernes : connaissance approfondie du **français**, écrit et parlé, et bonne connaissance de l'**anglais**. La compréhension passive du néerlandais et de l'allemand sont des atouts.
- Aptitudes au **travail en équipe** attestées par l'implication dans des projets collaboratifs (organisation de congrès ou de journées d'études, participation active à des réseaux de recherche, par ex.).
- Une expérience dans le domaine de la **vulgarisation scientifique** constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le poste consiste en un engagement conjoint par les deux institutions partenaires :
 - comme **Chef-fe de travaux** (grade SW2 de la carrière du personnel scientifique fédéral) sous contrat à durée indéterminée à mi-temps (0,5 ETP) aux Archives de l'État. Échelle barémique SW21 (31.880,00 EUR – 48.350,00 EUR salaire brut non indexé, soit un salaire mensuel brut indexé d'environ 2500 EUR sans autre ancienneté que le doctorat exigé). Tous les services prestés dans les services publics et comme chercheur-se peuvent être valorisés.
 - comme **Chef-fe de travaux** sous contrat à durée indéterminée à mi-temps (0.5ETP). Échelle barémique chef de travaux (min. 4382,43 EUR/mois, ancienneté 0 an – max. 6446,03 EUR/mois, ancienneté 22 ans ; indice 1.7410).
- Entrée en service prévue le **1^{er} janvier 2022**.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les candidat-e-s doivent transmettre leur dossier de candidature (fichier au format PDF) **avant le 1^{er} novembre 2021** par courriel à emmanuel.bodart@arch.be et à jean-francois.nieus@unamur.be (référence : [candidature FEDTWIN/MARCH21](#)).

Le dossier de candidature doit se composer d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec liste des publications, ainsi que d'une copie du diplôme requis et d'un extrait de casier judiciaire.

Les candidat-e-s sélectionné-e-s sur base de leur dossier seront invité-e-s pour une audition par la Commission conjointe de sélection, prévue dans le courant du mois de novembre 2021 aux Archives de l'État à Namur, boulevard Cauchy 41, B - 5000 Namur.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec M. Emmanuel Bodart (emmanuel.bodart@arch.be) ou M. Jean-François Nieus (jean-francois.nieus@unamur.be).